AG 3.2.14.62

LE VOTE DES FEMMES

Ainsi que nous l'avons annoncé, nous donnons, d'après notre courrier, relativement au « vote des femmes », les opinions de nos correspondants et correspondantes, partisans ou adversaires de la réforme.

Mme Malaterre-Sellier, présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes, groupe de Paris, nous adresse la lettre suivante :

Paris, 14 août 1928.

Monsieur le directeur,

C'est avec un très profond intérêt que j'ai lu l'article paru dans le *Temps* du 12 août et intitulé : « Le vote des femmes ».

Votre collaborateur a parfaitement saisi la position qui est celle du suffrage féminin en France. Ainsi qu'il l'a indiqué, l'opinion publique est acquise à cette réforme et la Chambre des députés, à maintes reprises, s'est prononcée en sa faveur. Les seuls et derniers obstacles viennent du Sénat. Non pas que les sénateurs contestent la justice du principe, la plupart au contraire reconnaissent qu'il n'y a aucune raison valable pour refuser aux femmes françaises des droits politiques dont jouissent déjà les Allemandes, les Anglaises, les Italiennes, les Belges, les Espagnoles, les Scandinaves, les Américaines, etc. Ils objectent seulement qu'ils craignent les changements politiques qu'entraînerait la réforme. Et même maintenant, ils n'objectent plus rien puisque, vous le savez, la tactique des sénateurs est de refuser de discuter les projets de loi sur le vote des femmes qui sont pendants devant la haute Assemblée depuis plus de deux ans... N'est-ce pas là la meilleure preuve que, contre cette réforme, aucun argument sérieux ne peut plus être formulé si l'on veut bien toutefois admettre qu'au-dessus des intérêts des partis politiques il y a les intérêts de la France.

Ajoutons que c'est un grand préjudice pour la France que l'état d'infériorité civique dans lequel sont maintenues les femmes françaises. Je viens de faire une tournée de conférences en Europe centrale et orientale et j'ai constaté avec une pénible humiliation que trop souvent à l'étranger on croit que c'est à cause de sa soi-disant légèreté, de sa frivolité, que la femme française est tenue à l'écart des grands problèmes de la vie publique et sociale. Vous savez d'ailleurs que ce qui caractérise le mouvement féministe français, c'est que la revendication du bulletin de vote est pour les femmes françaises, non pas seulement un droit, mais encore et surtout un devoir, puisqu'elles pourront ainsi mieux protéger leur foyer, servir plus efficacement leur pays et aussi travailler sur le terrain international à consolider la paix entre tous les peuples.

C'est pour toutes ces raisons, monsieur le directeur, que nous nous réjouissons si vivement de l'intérêt que votre grand journal veut bien témoigner à cette importante question.

Voulez-vous agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments distingués,

G. MALATERRE-SELLIER,
Présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes.

Mme Avril de Sainte-Croix, qui préside le Conseil national des femmes françaises, organe de liaison des nombreuses œuvres et institutions féminines, nous adresse la lettre qui suit :

18 août 1928.

Monsieur le directeur,

Bien que nous soyons en période de vacances, c'est-à-dire au moment où, avec beaucoup de philosophie, on lit les nouvelles que vous apportent les gazettes, il me paraîtrait malséant de laisser passer l'article « le Vote des femmes » qu'a publié le *Temps* du 12 août sans vous remercier d'avoir apporté à la cause féminine votre précieux appui.

Je sais bien que dans cet article tout n'est pas favorable à la cause des femmes, que l'opinion de nos adversaires y a sa juste place; mais les raisons qui militent en faveur du vote féminin y sont si complètement et si impartialement exposées que nous n'eussions nous-mêmes rien eu à y ajouter, si l'on n'y avait rappelé un passage du rapport de M. le sénateur Marraud, sur ce sujet, mettant les raisons pratiques et positives en contradiction avec la logique.

En basant leur refus d'accorder aux femmes leurs droits politiques, sur le prétexte que, « jusqu'à ces derniers temps, il a toujours été admis que la politique était un domaine réservé à l'autorité de l'homme », le Sénat semble ignorer que depuis le moment où fut instauré le suffrage universel bien des choses ont changé; que les progrès de la science ont transformé la vie, et qu'à l'heure actuelle, une armée de femmes est, de par ces transformations, appelée à participer à la vie intellectuelle, économique et sociale de la nation, et aussi que, poussées par la nécessité, elles ont dû, non pas abandonner leur foyer, comme on voudrait le faire entendre, mais ne plus lui réserver tout leur temps. Pour qu'un foyer existe, il doit avoir le combustible nécessaire à l'entretien de sa chaleur; les femmes à côté de l'homme y pourvoient aujourd'hui.

Appelées désormais à travailler dans tous les domaines, leur apport est non seulement utile, il est indispensable à la vie du pays. Alors, pourquoi, ayant partout les mêmes responsabilités que l'homme, n'auraient-elles pas le droit de défendre leurs intérêts au même titre que lui?

Mais, objecte l'honorable M. Marraud : de ce que la femme ne vote pas, ses intérêts n'ont pas été négligés. N'a-t-elle pas obtenu déjà quelques réformes?

Oui, certes; mais avec quelle peine, au prix de combien de démarches, de rebuffades parfois! Cela, seules les femmes et leurs défenseurs au Parlement peuvent le savoir. Que de temps ne leur fallut-il pas pour obtenir le droit d'ester en justice, d'être tutrices légales de leurs enfants, d'entrer au barreau, et même d'avoir la libre disposition de leur salaire!

Lorsque les femmes font remarquer à leurs adversaires que, dans la plupart des pays civilisés, les femmes ont obtenu le droit de vote, ils répondent, oublieux de celles qui furent leurs mères, de celles qui au foyer partagent avec eux les charges de la vie, de celles qui dans les écoles disputent les premières places aux meilleurs étudiants : « Oui, mais ce sont des Françaises! », comme si les femmes de notre pays étaient d'une espèce à part, inférieures aux femmes d'autres pays, et entre les mains desquelles il serait dangereux de mettre les destinées de la patrie, alors que partout où des Françaises ont été appelées à siéger dans des assemblées internationales, elles se sont distinguées par leur savoir, leur dignité. Si sur quelques points la Française s'est montrée différente de ses sœurs étrangères, elle l'a été par sa patience, son tact, la mesure qu'elle a mise dans ses revendications.

Charles Pecaut, dans une de ces belles improvisations dont il avait le secret, nous disait : « Femmes, osez être. » Ces paroles n'ont pas été prononcées en vain.

Le Conseil national des femmes françaises, qui relie dans une vaste fédération les œuvres et institutions féminines s'occupant d'éducation, d'hygiène, de la protection du travail, de l'assistance, les sociétés suffragistes, etc., organise à l'heure actuelle une grande manifestation qui aura lieu cet automne, après la reprise des travaux parlementaires. A ces Etats généraux du féminisme, les femmes sans distinction d'opinions politiques ou religieuses présenteront les cahiers de leurs revendications. Elles espèrent, avec l'appui du public et de la presse, obliger la Chambre haute à les entendre.

Ce jour-là, le mot de féministe n'aura plus sa raison d'être, puisque toutes les bonnes volontés se seront jointes pour le bien de la France.

G. AVRIL DE SAINTE-CROIX,
présidente du Conseil national des femmes françaises.

Un de nos lecteurs, « quoique dans le fond, écrit-il, assez féministe », présente diverses objections. D'abord il doute de l'efficacité des moyens violents préconisés par quelques suffragistes. Il expose que si les propagandistes veulent arriver à leurs fins, il leur faudrait plutôt « intensifier considérablement leur action sur les femmes », dont la plupart, soutient-il, sont indifférentes à ce mouvement. Une réforme trop hardie aurait, en outre, pendant un certain temps, une répercussion funeste sur le foyer. Le féminisme politique doit, écrit-il, se développer par degrés.

C'est dans le même sens que s'exprime un autre de nos correspondants; il préconise le vote par palier : le premier palier pourrait être celui-ci :

« N'accorder le vote aux femmes, en général, qu'à partir de quarante ans. Mais toute mère française, à partir de vingt-cinq ans, pourrait prendre part à la vie officielle de la nation. La France, écrit-il, veut des enfants, faites voter celles qui lui en donnent. »

Nous continuerons dans un prochain numéro par l'exposé purement documentaire des opinions exprimées.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Elections cantonales

NORD. — Comme suite aux accords intervenus entre les différentes fractions des partis d'ordre du canton de Merville, M. Albert Quille, maire de Merville, président d'honneur de la section merviloise de l'union nationale des combattants, membre de la chambre de commerce d'Armentières-Hazebrouck, a été désigné comme candidat de l'union nationale républicaine aux prochaines élections au conseil général pour le canton de Merville, en remplacement de M. Louis Loucheur député, ministre du travail, qui ne se représente pas.

Élections municipales

SEINE-ET-OISE. — Des élections municipales complémentaires auront lieu à Saint-Cyr-l'Ecole à l'effet d'élire six membres du conseil municipal démissionnaires.

Ces élections ont été fixées par arrêté préfectoral au dimanche 9 septembre.

NOUVELLES DU JOUR

Le sultan du Maroc en France

A Marseille, dernière étape de son voyage, Si Mohammed ben Youssef, sultan du Maroc, a profité des dernières heures de son séjour en France pour visiter la ville. Il s'est rendu, hier après-midi, dans un grand hôtel de la promenade de la Corniche, où il a pris le thé; il a passé la soirée au cinéma.

Si Mammeri, précepteur du sultan, interrogé hier sur les impressions du jeune souverain, a fait les déclarations suivantes :

S. M. Moulaï Mohammed emportera de France un souvenir ineffaçable de l'accueil si respectueusement sympathique qui lui a été réservé pendant les six semaines qu'a duré notre randonnée en automobile sur les routes de France. S. M. le sultan a été partout fêtée. Sa gratitude à l'égard de la France protectrice s'en est accrue. Tout, en France, a été pour lui sujet d'émerveillement, mais ce qui l'a certainement le plus frappé, ce sont vos musées, vos monuments. Dans vos provinces, châteaux et musées ont en quelque sorte matérialisé pour lui les événements de votre histoire : Versailles, Fontainebleau, Pau, les châteaux de la Loire, ce fut pour lui l'évocation des grands règnes et des événements qu'il ne connaissait que par les livres. C'est là l'impression dominante qu'il conservera de son voyage.

Ce matin le sultan a quitté son hôtel à 10 heures et s'est directement rendu à bord du *Maréchal-Lyautey*, qui a levé l'ancre à la fin de la [illegible]

ACADÉMIES, UNIVERSITÉS, ÉCOLES

Rapprochements universitaires

La période des grandes vacances a été marquée par de nombreuses initiatives destinées à rapprocher les élèves et les étudiants des différents pays. Il a été beaucoup parlé notamment des cours organisés à Boulogne où se trouvèrent mêlés élèves allemands et français et de la visite à Paris d'un groupe de boursiers allemands.

Il est heureux de voir se multiplier de telles initiatives. Seuls, en effet, ces rapprochements peuvent conduire efficacement à la connaissance mutuelle des différents peuples et contribuer à rectifier les jugements hâtifs et superficiels qui, le plus souvent, provoquent les graves malentendus d'où sortent les guerres.

Encore faut-il que ces manifestations ne soient pas accompagnées de gestes théâtraux, souvent même déplacés et qui risquent d'en fausser tout le sens.

Parmi les essais de rapprochement universitaire, il en est un particulièrement intéressant et heureux qui mérite d'être signalé, car il met en valeur l'intelligence et la générosité de nos amis des Etats-Unis.

Un groupe de directeurs des plus grandes écoles de l'Etat de Massachusetts, ayant à leur tête MM. Horton Batcheller, de Loomis; Rév. Frederik H. Sill, de Kent, et W. Huston Lillard, directeur de l'académie de Tabor, a pris l'initiative d'envoyer en France vingt élèves américains de 16 à 18 ans choisis parmi les meilleurs de leurs écoles et de les mêler pendant six semaines à des élèves français du même âge.

Pour réaliser leur projet, ils se sont entendus avec MM. Jeanrenaud, directeurs de l'école du Montcel, à Jouy-en-Josas, à 5 kilomètres de Versailles, qui ont mis à leur disposition le magnifique château et le parc où est installée l'école, dotée d'une place de sports et d'un tennis et qui offre un cadre particulièrement propice à l'expérience tentée.

Les directeurs américains ont offert dix bourses pour l'entretien des élèves français qui sont ainsi hébergés au Montcel où ils partagent la vie de leurs camarades américains. Les élèves bénéficiaires de ces bourses ont été désignés par M. Jeanrenaud sur les propositions qui lui ont été faites par le proviseur du lycée de Versailles et l'inspecteur d'académie du département de Seine-et-Oise qui ont encouragé cette initiative privée. Ils appartiennent pour la plus grande partie au lycée de Versailles. Quelques-uns proviennent des lycées de Paris et du collège Stanislas.

Tous les matins les élèves américains et français ont deux heures de cours. Aux élèves américains, des professeurs français font des cours de langue et de littérature françaises, d'histoire et de géographie de la France.

Les élèves français sont initiés à la langue, à la littérature et à la civilisation américaines par M. W.-H. Lillard, le directeur de l'académie de Tabor, venu lui-même diriger ces cours, et par des professeurs américains qui l'accompagnent et séjournent également avec leur famille au Montcel.

L'après-midi est réservé soit aux sports dans le parc de l'école ou, pour l'aviron, sur le grand canal de Versailles, soit aux visites à Paris et dans les environs. Dans ces visites, les Américains sont toujours accompagnés de Français.

Le samedi et le dimanche de grandes excursions en autocar sont organisées. Professeurs et élèves américains et français ont visité notamment les châteaux de la Touraine, Fontainebleau, Compiègne, Pierrefonds, le Carrefour de l'armistice, Soissons, Reims et les champs de bataille. Toutes ces excursions ont été précédées de causeries préparatoires faites, le soir, dans le grand salon du château.

Plusieurs fois par semaine, après dîner, tous les élèves sont réunis sur la pelouse pour entendre de petites causeries faites en français par les Américains, en anglais par les Français; ces causeries sont suivies de discussions.

Ajoutons que directeurs, professeurs et élèves américains et français prennent leur repas en commun et sont en contact permanent. Au cours de promenades dans le parc il leur est facile de se communiquer leurs impressions, de se renseigner mutuellement.

La session, qui a commencé le 15 juillet, se terminera le 20 août. Déjà l'on peut constater les résultats heureux de cette initiative.

Les élèves américains ont fait de très grands progrès en langue française. Grâce aux cours et conférences, aux visites de monuments et des régions dévastées par la guerre ils ont compris la civilisation française et ils savent maintenant pourquoi les Français ne peuvent pas toujours adopter le point de vue américain dans les questions de politique mondiale. Les professeurs français se sont efforcés, en effet, d'exposer aussi clairement que possible, souvent dans de simples conversations les grands problèmes européens et la situation particulière de la France.

D'autre part, les Français ont pu rectifier certains jugements. Ils ont admiré la force, la souplesse, l'équilibre des jeunes gens américains, leur intelligence toujours en éveil, l'intérêt qu'ils prennent aux choses de France. Ils connaissent désormais l'organisation politique et sociale des Etats-Unis, le point de vue américain dans les questions politiques. Ils ne commettront plus ces erreurs grossières qui nous ont valu de si grosses déceptions. Ils peuvent comparer nos méthodes d'enseignement et d'éducation avec celles des Américains dont ils ont constaté les heureux résultats.

Est-il besoin d'insister sur l'importance de tels échanges, surtout lorsqu'ils sont faits avec l'intelligence et la méthode qui ont présidé à l'organisation de la session d'été du Montcel?

Les résultats obtenus peuvent être considérés comme sérieux et durables. Durables, car M. W.-H. Lillard espère envoyer tous les ans en France des étudiants américains de plus en plus nombreux. Il est à souhaiter qu'il trouve du côté français tous les concours nécessaires et en particulier des jeunes gens d'élite qui consentent à se mêler à leurs camarades américains et qui, par leur tenue et leur éducation, contribuent à donner une haute opinion de la jeunesse française. D'autre part, chaque année, des bourses sont offertes à des élèves français pour leur permettre de suivre soit pendant l'été, soit pendant l'année scolaire, les cours de l'académie de Tabor et de partager la vie de ses étudiants.

Pour leur généreuse initiative, M. W.-H. Lillard et ses collaborateurs ont droit à la reconnaissance des Français.

Multiplier d'une façon si intelligente les contacts entre les jeunes gens américains et français, c'est assurer pour l'avenir une collaboration de plus en plus étroite entre nos deux républiques, collaboration si souhaitable et dont les résultats peuvent être si féconds.

L'organisation du cinéma d'enseignement

La nécessité d'organiser le cinématographe éducateur et d'enseignement a fait l'objet d'un examen approfondi des services du ministère de l'instruction publique comme de la commission interministérielle du cinématographe.

M. Brenier, sénateur de l'Isère, rapporteur de la 3e sous-commission, vient de soumettre au ministre un intéressant rapport qui mentionne le retard apporté en France dans cette branche de l'activité nationale.

« Faut-il mentionner, précise-t-il, les efforts actuels des industries et des pédagogues allemands, ou l'action persévérante et systématique du gouvernement italien et les résultats extrêmement intéressants obtenus par son office national la Luce? Ou bien rappellerons-nous l'importance que tend à prendre la chambre du cinéma d'enseignement de Bâle et la nécessité pour ceux qui ont la charge d'y défendre nos intérêts d'être soutenus par une organisation nationale puissante? Toute de cette organisation, nos délégués aux congrès de Bâle et de la Haye ont éprouvé une peine extrême à maintenir à la France, dans un domaine où cependant elle a tant fait, la situation morale et matérielle qu'elle s'était assurée; et si l'institut international de coopération intellectuelle avait, dès 1926, trouvé auprès de lui une organisation nationale fortement constituée, des commissions pédagogiques et techniques actives, peut-être eût-il pu lui-même instituer plus rapidement sa commission internationale du cinéma d'enseignement; peut-être, dans ces conditions, n'y eût-il pas eu place pour les offices internationaux créés ou en voie d'organisation à Bâle et à Rome, et la France, en même temps que l'institut de coopération intellectuelle, en eût tiré un avantage moral très appréciable. Au reste, en nous efforçant d'organiser et de développer en France le cinéma éducateur et d'enseignement, c'est en même temps les intérêts de l'industrie cinématographique tout entière que nous entendons défendre. »

Au nom de la 3e sous-commission du cinéma, M. Brenier — créateur et animateur de l'office régional du cinéma éducateur de Lyon — demande au ministre de décider la prochaine création d'un organisme national du cinéma éducateur et de déposer un projet de loi en ce sens.

Voici comment le rapport expose les attributions de l'organisme à instituer :

L'office national a pour objet de rechercher, de préparer et d'appliquer les mesures propres à assurer l'utilisation de plus en plus grande du cinéma pour les besoins et agréments de la collectivité, notamment en ce qui concerne l'enseignement, la formation professionnelle et technique, l'éducation et le perfectionnement social, l'information scientifique, littéraire, économique, coloniale, touristique, etc.

Il recherchera les meilleurs appareils de projection.

Il provoquera notamment, par l'attribution de subventions, par des facilités accordées à la circulation, par des exonérations de taxes, par des achats, l'élaboration de films répondant aux besoins de son activité.

Il constituera une cinémathèque nationale où pourront prendre place des négatifs et des positifs, et en même temps que ceux qui présenteront un intérêt historique particulier, tous les films susceptibles d'aider à l'enseignement, à l'éducation, à la propagande, à la saine récréation des foules.

Cette cinémathèque approvisionnera les offices régionaux d'abord, les offices départementaux ensuite, dont il devra provoquer la création, encourager et soutenir le développement.

Il s'efforcera enfin de coordonner tous les efforts, toutes les initiatives qui se manifestent ou se manifesteront dans le sens de son action, comme de réduire les difficultés que l'expérience révèle tous les jours, en ce qui concerne les conditions d'attributions de subventions, l'acquisition des appareils et des films, le prêt, la circulation, le transport des bandes, l'aménagement des salles de projection, etc.

Le rapport de M. Brenier laisse une certaine autonomie aux divers services publics, qui continueraient à être directement subventionnés par l'Etat pour les films qui les concernent.

Ils devraient seulement soumettre leurs projets pour approbation, à une commission de l'office central chargée de coordonner et d'harmoniser l'activité des divers organismes, de répartir les efforts, d'éviter les doubles emplois. D'autre part, la distribution des films serait faite aux offices régionaux et départementaux uniquement par les soins de l'office.

Au résumé, l'office national tel que le conçoit la 3e sous-commission constituerait à la fois :

Un centre technique d'études et de recherches cinématographiques ; un centre d'informations et de vulgarisation cinématographiques, un organisme de direction et d'orientation de la production, en ce qui concerne le cinéma éducateur et d'enseignement ; un organisme de diffusion du cinéma éducateur et d'enseignement.

Les ressources seraient constituées, 1° par les sommes provenant des crédits spéciaux qui lui seraient ouverts au budget de l'instruction publique ; par les subventions des colonies, des départements et des communes ; 2° par les dons et legs; 3° par un pourcentage à fixer du produit de la taxe sur les représentations cinématographiques.

Les étudiants du congrès international à Reims

Une délégation de 250 étudiants, du congrès de la Confédération internationale des étudiants, s'est rendue, hier, à Reims. Un déjeuner lui a été offert par la municipalité, la chambre de commerce et le Syndicat des vins de Champagne. MM. Saurin, président de l'Union des étudiants de France, Bagnall, le nouveau président de la confédération; Charbonneaux, président de la chambre de commerce; Chezel, adjoint au maire, et Antébi, président du comité d'organisation du congrès y ont pris la parole.

Les étudiants ont visité la cathédrale de Reims puis les caves des producteurs de vin de Champagne.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

Un voyage de viticulteurs autrichiens à travers le vignoble de France

50 viticulteurs autrichiens, ayant à leur tête des députés, des conseillers du gouvernement et le président de l'Union des viticulteurs d'Autriche, entreprendront, du 27 août au 7 septembre, un voyage d'études à travers les vignobles de France.

Ils visiteront la Bourgogne, de Dijon à Chalon-sur-Saône; le Languedoc, de Montpellier à Narbonne; le Bordelais; les regions de Tours et de Saumur; enfin la Champagne, de Reims à Epernay.

Ils se proposent d'étudier les cépages des vignes françaises et les procédés de culture moderne utilisés par nos vignerons. La mission sera conduite par M. Léon Douarche, directeur de l'office international du vin.

BUDGET ET IMPOTS

L'impôt sur les tracteurs agricoles

Dans une lettre adressée à M. Pradon-Vallancy, député de l'Allier, le ministre de l'agriculture fait connaître qu'un décret en date du 21 décembre 1926, portant codification des dispositions fiscales concernant les automobiles, etc..., a déjà, dans son article 4, paragraphe 1, dont voici copie, exonéré d'impôt la plupart des tracteurs agricoles :

Sont exonérés de tout impôt :

1° Les tracteurs agricoles, les motoculteurs, tous les moteurs inanimés servant à remorquer les instruments agricoles destinés aux travaux exclusifs des champs et ne servant à aucun transport sur route.

L'article 25 de la loi de finances du 27 décembre 1927 a encore amélioré en ces termes la situation des propriétaires de tracteurs :

« L'article 4, 1° du décret de codification du 21 décembre 1926 (droit sur les transports) est complété ainsi qu'il suit avec effet du 1er janvier 1927. « ainsi que les tracteurs servant à remorquer les appareils de battage, à l'exclusion de tout autre transport sur route. »

LES COURSIERS D'HÉLIOS

XXI

LA FIN DU JOUR

Charlotte vient d'atteindre trente-huit ans. Elle se sent affreusement lasse et triste. Que n'a-t-elle écouté la chanson que lui murmurait le seul homme qui fût digne d'elle, parmi ceux qu'elle a connus, et qui a fui à l'autre bout du monde?

Elle est à l'heure où, parvenu au milieu du chemin de la vie, on se retourne, on regarde en arrière... et n'apercevant que des tombes et des ruines on se demande douloureusement : « Pourquoi ? A quoi bon ? »

Elle sent obscurément que, malgré ses succès, sa renommée, elle n'a point accompli sa mission humaine, elle a failli à sa destinée.

Maintenant il est trop tard... Est-il trop tard ?

Décidément, elle ne saura jamais lire dans les regards, saisir ce que décèle une inflexion de voix, découvrir ce parfum d'amour qui, où qu'elle aille, et bien que sans beauté, l'enveloppe.

Il est d'ailleurs remarquable que les êtres de l'un ou de l'autre sexe qui provoquèrent les plus vives passions furent souvent sans grâce extérieure.

Combien de prétendants Charlotte a-t-elle éconduits, vérifiant à ses dépens cette loi implacable qui veut qu'on soit recherché par ceux qui ne vous agréent point, dédaigné par ceux qui vous eussent plu. Déplorable infirmité de l'esprit humain qu'attire ce qui fuit, qui ne trouve du prix qu'à ce qu'il perd ou ne peut atteindre !

Oui elle a jugé celui-là médiocre, de cervelle étroite, — ce qui ne le disqualifierait pas comme mari — mais si froid, si renfermé, sans flamme, et ceci est plus grave.

Elle a besoin de bras forts qui soutiendraient sa faiblesse, d'une voix chaude qui murmurerait de délicieux mensonges, avec l'accent de la passion, d'une bouche qui serait avide et brûlante... Au lieu de cela ce curate timide et transi !

Cependant depuis sept ans — tel Jacob chez Laban — le révérend Arthur Bell Nicholls pense tendrement a elle. Oh ! certes, sans fougue aucune, en homme posé, raisonnable !... Mais rester sept ans fidèle à une pensée, n'est-ce pas méritoire ?

Charlotte, pas plus que son père, n'avait encouragé ses prétentions qu'ils ignoraient d'ailleurs. Certes, elle était à mille lieues de penser à lui comme prétendant, quand elle et ses sœurs lui avaient emprunté leur pseudonyme de Bell, nom de sa mère qu'il ajoutait toujours au sien.

Le vicaire d'ailleurs vivait à l'écart, chez le fossoyeur et non à la cure. Il ne voyait que rarement l'élue de son cœur et se gardait de lui avouer ses sentiments.

Enfin, un beau jour, il n'y tient plus : il prend son courage à deux mains et pâle, tremblant, présente sa supplique à Charlotte.

Elle écoute avec surprise, peut-être avec émotion, et, cette fois, les années l'ayant assagie, elle n'oppose pas un refus formel : elle réserve sa réponse.

C'est qu'elle a perdu nombre de ses illusions romanesques. Elle connaît un peu mieux le monde, la vie; elle a soupçonné qu'un bon mari ne saurait être un parfait amant, et qu'à son âge — ne fût-ce que pour éviter le ridicule — il serait expédient de renoncer aux rêves d'antan.

Elle croit devoir consulter son père, l'informe de la requête, et voilà que le vieillard entre dans une effroyable colère. Les veines de son front se gonflent, ses yeux sans regard s'injectent de sang, son visage glabre s'empourpre.

Comment ! Ce curate de rien du tout qui gagne péniblement cent livres par an a osé lever les yeux sur sa fille, sur Currer Bell, qui a le monde entier à ses pieds ! Ah ! çà, ce garçon, déjà stupide, est devenu complètement fou !...

Une heure durant, il tempête. Charlotte, racontant la scène à son amie Ellen, ajoute : « Si j'avais été éprise de M. Nicholls, les épithètes que lui appliqua mon père m'auraient indignée. Quoi qu'il en soit, je les trouvai injustes, mais le voyant en pareil état, je promis de refuser le lendemain. »

On peut se demander si l'indignation du révérend Brontë provenait seulement d'une juste fierté. Ne fut-elle pas inspirée plutôt par la crainte de perdre sa précieuse et unique garde-malade ?

Toujours est-il qu'il se charge d'écrire lui-même une lettre fulminante à l'audacieux. Charlotte y joint un mot pour amortir le choc.

Cet échec, comme il est de règle, embrase le cœur de l'infortuné vicaire. Il comprend qu'il lui est désormais impossible de vivre auprès de l'aimée et plus encore de vivre loin d'elle. Il part et, auparavant, vient lui faire ses adieux.

Charlotte croit sage, ou charitable, de ne point le recevoir. D'une fenêtre elle le regarde s'éloigner. Il cache sa figure dans ses mains, il sanglote. Emue par ce désespoir d'homme, elle court derrière lui, le rejoint, lui parle longuement.

Que lui dit-elle ? Son estime, sa sympathie, ses regrets. Vaines paroles. Aucun espoir. Il s'en va.

Des jours se traînent.

Traduction et reproduction interdites.

FEUILLETON DU *Temps*
DU 23 AOUT 1928

LES LIVRES

W. SOMERSET MAUGHAM : *l'Envoûte*, texte français de Mme E.-R. Blanchet, 1 vol. Editions de France. — FRANCIS JAMMES : *Janot-poète*, roman, 1 vol. au *Mercure de France*. — MARCELLE PRAT : *l'Amant brutal*, roman, 1 vol. Arthème Fayard. — JEAN DESBORDES : *J'adore*, préface de Jean Cocteau, 1 vol. Bernard Grasset. — Une interview de M. Jean Cocteau.

M. W. Somerset Maugham, l'auteur de l'*Archipel aux Sirènes* et de la *Passe dangereuse*, est certainement un des meilleurs romanciers d'aujourd'hui. C'est un romancier anglais, mais qui a trouvé une traductrice remarquable. Les traductions de Somerset Maugham par Mme E.-R. Blanchet me paraissent comparables à celles de Gabriel d'Annunzio par M. Hérelle. C'est la perfection du genre. Quant aux qualités de M. Somerset Maugham, ce sont celles du véritable romancier capable d'intéresser tout le monde, y compris les lettrés. De plus en plus, à notre époque, il y a d'une part la ripopée d'aventures et à lire en chemin de fer (il faut un roman pour le peuple), d'autre part le roman littéraire ou du moins ayant cette prétention et souvent ne la justifiant que par des défauts. Le symbolisme et autres traits de haute littérature ont tourné la tête à quelques romanciers et leur ont fait perdre de vue l'objet propre de leur art. Ils aggravent le plus souvent leur cas et torturent encore davantage leur style par un subjectivisme outrecuidant, qui ne les mène pas aux profondeurs (excepté à celles de l'oubli prochain), mais les détourne de toute réalité et par suite les prive de tout intérêt. Un roman est d'abord un récit: ils ne prennent plus la peine de conter une histoire. Lorsque le roman a une valeur, c'est qu'il offre une peinture de mœurs ou de caractères, une certaine image de la vie. Une base de réalisme est donc indispensable. Il y a du réalisme dans tous les chefs-d'œuvre du roman, même pour les plus fantaisistes d'apparence. Il y en a dans *Don Quichotte* et dans *Candide*. Pour *le Rouge et le Noir*, *la Cousine Bette* ou *Madame Bovary*, c'est trop évident. Il y en a aussi dans *Salammbô* et *la Tentation de saint Antoine*, avec cette simple différence que l'érudition et l'archéologie, l'étude et la compréhension des idées, la science et l'imagination du passé y remplacent l'observation directe du milieu contemporain. Mais Flaubert n'a pas non plus tiré ses romans historiques ou philosophiques de l'introspection ni de la contemplation de son nombril. Nos jeunes romanciers fakiristes s'exagèrent l'importance de leur moi et nous ennuient. Avec quel plaisir et quel soulagement on accueille par contraste des romanciers pour qui les autres êtres et le monde extérieur existent et qui savent les peindre d'une façon intelligible et vivante, sans les déformer par on ne sait quel cubisme ni les noyer dans un fatras fuligineux et falot. M. Roger Martin du Gard et M. Somerset Maugham, qui ne se ressemblent pas autrement, ont retrouvé la vraie tradition, chacun à sa manière : d'où leur grand succès, auquel j'applaudis des deux mains.

L'Envoûte — et non *l'Envoûté* : pourquoi ce néologisme ? Une note de la traductrice explique qu'elle le préfère à *envoûtement* — qui est passé dans la langue — parce qu'il a l'avantage d'un dessin plus net, d'une sonorité moins lourde, et qu'il se déduit d'*envoûter*, comme *entrave* et *intrigue* d'*intriguer* et d'*entraver*. Je crois savoir que le titre d'abord choisi était *l'Envoûté* (avec l'accent), et qu'il a fallu enlever cet accent aigu au dernier moment, parce que l'auteur d'un *Envoûté*, paru antérieurement, menaçait d'une saisie et d'un procès. Alors, aucun ouvrage français ne pourra plus s'intituler *l'Envoûté*, tant que ce premier *Envoûté* ne sera pas tombé dans le domaine public ! Et le plus obscur auteur d'un livre mort-né, passé inaperçu et illu, vraiment inexistant, peut monopoliser pendant une centaine d'années tel ou tel mot de la langue française ! Celle-ci est assez riche pour que tout nouvel auteur en trouve d'autres, mais qui peuvent ne pas convenir aussi bien à son sujet. C'est heureux que quelque scribe processif n'ait pas publié avant Hugo ou Stendhal une *Chartreuse de Parme* ou une *Légende des siècles*. La propriété littéraire, si juste en soi, comporte, dans ses applications actuelles, des abus parfois draconiens. Entre deux ouvrages qui porteraient le même titre, les noms des auteurs suffiraient à empêcher la confusion. Et le légitime propriétaire serait celui dont le talent ferait vivre son œuvre, tandis que celles de ses concurrents retourneraient vite en poussière. N'importe quel poètereau peut donner une *Bérénice*, personne ne la confondra avec celle de Racine. Même à talents et succès sensiblement égaux, on distingue très bien une *Electre* due à Sophocle d'une autre *Electre* signée Euripide.

En anglais, le titre du roman de M. Somerset Maugham est : *The moon and six pence*, locution proverbiale qui indique là-bas l'attachement à un idéal plus ou moins chimérique, avec désintéressement absolu et acceptation de la pauvreté. Pouvait-on traduire par : « La lune et douze sous »; — ou mieux dix sous, qui avant la guerre, comme moitié du franc, étaient moralement l'équivalent de la moitié du shilling, c'est-à-dire des *six pence* ? Cette différence du franc au shilling faisait qu'alors la vie était déjà plus chère en Angleterre qu'en France, même sans perte au change sur la monnaie française. Mais si de l'autre côté du Canal *six pence* valent toujours *six pence*, chez nous ils valent aujourd'hui trois francs, qui n'ont encore pris aucune signification morale. La lune et trois francs? Evidemment personne n'aurait compris. Le titre de M. Somerset Maugham était de plus en plus intraduisible. Mme Blanchet s'en est tirée comme elle a pu, et s'est rattrapée à merveille en traduisant le roman.

C'est l'histoire d'un peintre, qui rappelle inévitablement Paul Gauguin, et M. Somerset Maugham ne se défend pas d'y avoir pensé. J'ai un peu connu Gauguin, dans ma jeunesse, et j'ai souvent dîné avec lui, Moréas et d'autres amis, dans un petit restaurant voisin de l'Odéon, où nous avions une salle réservée. C'était un grand gaillard d'une quarantaine d'années, râblé, haut en couleur, qui portait des gilets bretons et ressemblait à un matelot de la côte armoricaine. On racontait qu'il avait quitté sa femme et ses enfants pour se vouer à la peinture en toute liberté. Il passait pour follement « avancé », pour un « fauve », honni des marchands et des bourgeois, ce qui n'était pas pour nous déplaire. Charles Morice lui reconnaissait déjà du génie, et devait collaborer plus tard avec lui pour un livre sur Tai. Albert Aurier lui avait consacré un article dithyrambique dans le *Mercure*. Le symbolisme protégeait Gauguin. Celui-ci était assez silencieux, peu communicatif. Moréas essayait parfois de l'entraîner avec nous dans ses randonnées noctambulesques. Gauguin répondait : « Vous, vous écrivez quand vous voulez. Moi, je ne peux peindre que de jour. » Et il rentrait se coucher, pour se lever de bonne heure. D'où ressortait pour moi l'immense supériorité de la condition du poète sur celle du peintre. Et comme nous vivions surtout la nuit, je n'ai jamais pénétré dans l'intimité de Gauguin. J'appris un peu plus tard qu'il était allé se fixer à Tahiti, ce qui me parut une décision tout à fait normale et raisonnable : j'avais lu *le Mariage de Loti* et beaucoup rêvé de Rarahu. Puis Gauguin mourut et devint célèbre. C'est tout ce que j'en puis dire. Pour le reste, vous en savez autant que moi, et Thiébault-Sisson en sait bien davantage.

L'ouvrage de M. Somerset Maugham n'est nullement une biographie, pas même une biographie romancée, mais bel et bien un roman, dans toute la force du terme. Il s'est inspiré dans les grandes lignes de cette vie singulière, mais n'a pas prétendu la raconter point par point, ni tracer de ce curieux modèle un portrait strictement exact. Son héros se nomme Charles Strickland : c'est un Anglais pur sang (tandis que Gauguin était Français). Jusqu'à quarantième année, ce Strickland exerce la profession lucrative d'agent de change dans la Cité de Londres. Sa femme aime à recevoir des artistes et des gens de lettres. Elle se prend et se fait prendre pour une intellectuelle. Dans ce milieu, Charles Strickland passe pour un brave homme très ordinaire et un parfait philistin. Un jour, on apprend qu'il a planté là brusquement son épouse si distinguée, ses deux enfants, son associé du Stock-Exchange, pour aller à Paris. Nul ne doute que ce ne soit en compagnie galante; on n'hésite qu'entre une vendeuse de thé d'Eastcheap et une chanteuse française de l'Empire. Et l'on suppose bien qu'il a emporté la forte somme. Erreur totale! Il est bien à Paris, mais dans le même état où il a laissé Mrs. Strickland, c'est-à-dire sans le sou (je n'ai pas très bien compris comment cet opulent agent de change pouvait être complètement ruiné du jour au lendemain, mais ce n'est qu'un détail. Il ne s'est pas installé dans un fastueux palace, mais dans un hôtel borgne des Batignolles. Il y vit seul, dans un mépris du confort et du qu'en-dira-t-on vraiment inconcevable chez un Anglais. A la question : « Pourquoi avez-vous fait cela ? » il répond en toute franchise

Le révérend Brontë ne décolère pas, accusant M. Nicholls d'avoir manœuvré sournoisement, depuis des années, pour circonvenir sa fille. Fut-il si coupable ?

Charlotte reçoit une lettre désolée du prétendant éconduit! Une autre, quatre autres encore. A la fin elle se souvient de la souffrance qu'elle endura jadis quand ses lettres à M. Heger demeuraient sans écho. Elle a, elle, le cœur compatissant : elle finit par répondre. Une correspondance s'établit. Dès lors, il a prise. Elle est vaincue. M. Nicholls revient à Haworth, sous prétexte de rendre visite à son ami, M. Grant, le maître d'école. Il revoit Charlotte Sans doute est-il éloquent. Peut-être trouve-t-il le mot qui la touche, celui qu'elle attendait. Elle incline la tête, elle lui tend la main, son destin est fixé : elle deviendra sa femme.

Avec le révérend Brontë, c'est beaucoup plus difficile. Mais quoi! Sa fille est d'âge à disposer d'elle-même et puisqu'elle a dit oui, autant vaut s'incliner de bonne grâce. Il ne le fera que de fort mauvaise et accueille avec hostilité celui qui pourtant sera pour lui un fils dévoué et ne le quittera qu'au seuil de sa tombe.

Après ces accordailles, Charlotte écrit à sa confidente ordinaire :

« Je lui dois (à M. Nicholls) le respect, et plus qu'un froid respect. Bref je suis sa fiancée. Ce que je goûte de bonheur est du genre le plus sobre. J'espère pouvoir aimer mon mari. Je suis reconnaissante de sa tendresse. Je le crois affectueux, consciencieux, plein de hauts principes; et si, avec cela, je réclamais de grands talents, des pensées et des goûts d'accord avec les miens, ce serait trop demander. »

Le ton n'est pas très chaleureux pour un soir de fiançailles. Mais Charlotte a appris à ses dépens qu'on ne doit pas trop exiger, trop attendre de la vie. Vouloir adorer son mari, c'était bon du temps qu'elle rêvait encore ! Dans la réalité, c'est tout différent.

Elle décide que « la chose », comme elle dit, se fera sans aucun apparat. Mrs. Gaskell a, sur sa demande, consenti à l'accompagner à Leeds et à Halifax pour y commander son trousseau et choisir, pour la mariée un peu mûre, les parures appropriées. Miss Wooler, revenue à de meilleurs sentiments, et Ellen Nussey l'accompagneront seules à l'autel.

La veille du mariage le révérend Brontë, toujours furieux, informe sa fille que non seulement il ne le célébrera pas, mais qu'il est décidé à n'y pas assister.

Rien ne parvient à fléchir ce père évangélique. Il demeure intraitable.

Outre le chagrin qu'en éprouve Charlotte, cette carence imprévue soulève une grave difficulté. L'officiant qui unit les époux doit recevoir la fiancée des mains de son père. On consulte le « Prayer book » anglican. Une personne amie (*a friend*) peut à la rigueur remplacer le père. Qui mieux que la vieille miss Wooler pourrait remplir ce rôle ?

Et Charlotte entre ses deux amies se rend à l'église par le petit sentier où ont défilé tant de tristes cortèges.

C'est un jour de printemps; dans sa robe de mousseline et son mantelet de dentelle, sous sa capote blanche qu'orne une guirlande de feuillage, elle ressemble à un perce-neige, dira un témoin.

Elle est émue, un peu mélancolique. Arthur Bell Nicholls, par contre, est rayonnant.

Le repas, servi par Martha, réunit en tout huit personnes. Le révérend a bien voulu condescendre à y assister, ce qui lui donnera l'occasion de placer un sermon plein d'emphase.

Quand la voiture vint chercher les nouveaux époux, beaucoup de villageois attendaient, prêts à célébrer les rites traditionnels. Derrière le couple, on jeta le riz et la pantoufle symboliques.

Ils partirent pour l'Irlande, où le révérend Nicholls devait présenter sa femme à son oncle et à sa tante Bell qui l'avaient élevé.

Mais ils revinrent bientôt à Haworth. Le vieillard, ne pouvant se passer de sa fille, les réclamait.

M. Nicholls refusa un poste avantageux pour que Charlotte pût demeurer auprès de son père et resta le curate consciencieux et dévoué de jadis.

Affectueux, attentionné, d'humeur égale, il se montra en somme un excellent mari. Avec moins d'imagination, Charlotte eût pu être heureuse.

Mais voilà qu'elle se met à tousser; des malaises pénibles la clouent au lit. Le médecin, consulté, déclare qu'ils ont une cause toute naturelle et qu'elle en sera délivrée dans quelques mois.

Cela ne vaut-il pas autant qu'écrire des livres ?

Mais non, Charlotte n'est pas née pour être mère. Cette épreuve l'épuise. Elle ne peut s'alimenter et, chaque jour, décline.

Maintenant elle se prend à regretter la vie qui allait lui conférer la seule dignité enviable pour une femme, eût-elle du génie, et la suprême joie...

Elle mourut, suivant de près la vieille Tabby, le 31 mars 1855, neuf mois jour pour jour après son mariage.

Son père lui survécut six ans, son mari cinquante ans.

***

Dans l'église de Haworth une plaque de marbre indique la place où les Brontë reposent. C'est là que sont venus s'abattre, exténués, sans avoir accompli leur carrière, les fiers coursiers d'Apollon.

E. ET G. ROMIEU.

FIN

FAITS-DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bulletin de l'Office National météorologique

I. — *Situation générale le 22 août, à 7 heures.*

Une zone dépressionnaire s'étend du large ouest de l'Irlande à la Baltique avec minima de 1,005 mb sur l'ouest de l'Irlande, 1,005 mb sur la mer du Nord et 1,008 mb sur la Baltique. Un anticyclone couvre l'océan Glacial (1,028 mb); un autre couvre l'ouest de l'Europe (1,023 mb). Un faible minimum couvre le golfe de Gênes. A Paris 1,017 mb. Les perturbations se déplacent de l'ouest à l'est.

II. — *Situation probable le 23 août, à 7 heures.*

Une baisse de —5 mb environ s'établira sur la Finlande. Une hausse s'étendra de la Scandinavie à l'Italie avec maxima de +5 à 6 mb sur la mer du Nord et le golfe de Gênes. Une baisse (B) s'avancera sur l'Angleterre (—5 mb) et s'étendra plus faiblement à la France. Un système nuageux, lié à la baisse (B), envahira la France; l'extrême sud du pays restera en bordure de ce système nuageux.

III. — *Le temps du 21 au 22 août, à 7 heures.*

Maxima: +31° Antibes, 24° Nîmes, Toulouse, Lyon, 23° Clermont-Ferrand, 22° Valenciennes, Paris (Saint-Maur), Dijon, 21° Tours, Bayonne, 20° Argentan, Brest, Bordeaux, 19° le Havre, 18° Nancy, 17° Strasbourg.

Minima: +21° Antibes, 19° Perpignan, 15° Bayonne, 14° Cherbourg, Brest, le Havre, 13° Angers, Bordeaux, 12° Orléans, Lyon, 11° Valenciennes, Paris (Saint-Maur), Strasbourg, 10° Clermont-Ferrand, Nancy, 9° Dijon.

Vent sur les côtes le 22 août, à 7 heures: 12 m. ouest-sud-ouest Saint-Inglevert, 14 m. ouest-sud-ouest le Havre, 7 m. ouest Ouessant, 3 m. sud-ouest Rochefort, 2 m. sud-sud-ouest Bayonne, 7 m. nord-ouest Sète, 3 m. sud-sud-est Antibes.

Pluies des 24 heures le 22 août, à 7 heures: traces à Cherbourg, Mayence, Angers, Toulouse, Montélimar. 0 mm. 1 Pau, le Puy, 0 mm. 2 Socoa, 0 mm. 3 Lyon. 0 mm. 4 Er-Hastellic, Argentan, 0 mm. 5 Abbeville, Rochefort, Tours, 0 mm. 8 Ouessant, 1 mm. Orléans, 2 mm. le Havre, Mourmelon, 3 mm. Brest, Paris, Dijon, 4 mm. Avord, 7 mm. Romilly, Nancy, 8 mm. Belfort, Trèves, Coblence, 9 mm. Strasbourg.

Etat de la mer le 22 août, à 7 heures: la Coubre, Sète, Antibes calme, Dunkerque, la Hague, Ouessant, Socoa modérée, la Hève assez forte.

IV. — *Prévisions pour la nuit du 22 au 23 août.*

Région parisienne: nuageux se couvrant avec pluie. Température en hausse de 3° sur la nuit précédente.

V. — *Probabilités pour la journée du 23 août.*

Région parisienne: vent modéré de sud-ouest à ouest, très nuageux ou couvert. Pluies suivies d'éclaircies et d'averses.

En France: a) Vent. — Régions nord et nord-ouest: assez fort de sud-ouest à ouest; région sud: modéré ou assez fort de nord-ouest; autres régions: modéré de sud-ouest à ouest.

b) Etat du ciel. — Régions sud-ouest, sud et sud-est: nuageux avec éclaircies; autres régions: très nuageux ou couvert, quelques pluies suivies d'éclaircies et d'averses.

c) Température. — Sans grand changement.

Les financiers indélicats. — Sur mandat de M. Glard, juge d'instruction, M. Lefèvre, commissaire aux délégations judiciaires, a procédé, hier, à l'arrestation d'un remisier, M. Aimé Dieudonné, 27 ans, originaire de Coingt (Aisne). Sous prétexte d'opérations financières, Dieudonné se faisait confier des valeurs et des titres par des épargnants de Paris ou de province. Le remisier a dilapidé les fonds qui lui étaient ainsi confiés. Au cours d'une perquisition opérée au domicile de l'escroc, 22, rue de Belleville, M. Lefèvre a saisi des documents permettant de chiffrer le montant de ses détournements à un million environ.

Se voyant sur le point d'être arrêté, l'escroc s'était réfugié dans un hôtel, 92, rue du Chemin-de-Fer, à Courbevoie, où il était connu sous le nom de Daniel Raymond.

Au moment de son arrestation, il était porteur d'un pistolet automatique chargé de sept balles. Dieudonné, qui était, en outre, l'objet de condamnations par défaut pour émission de chèques sans provision, a été envoyé au Dépôt après avoir subi un interrogatoire d'identité.

— M. Pourret, directeur de la succursale de la Banque privée, à Aubenas, a été écroué à la maison d'arrêt, sous l'inculpation de faux et usage de faux en matière commerciale. Pourret jouait à la Bourse et établissait de fausses traites pour couvrir le déficit de ses opérations.

Le découvert est assez important. L'instruction a été confiée à M. Messiah, juge. L'inculpé a fait des aveux.

Poursuite en auto. — Une camionnette ne portant de numéro ni à l'avant, ni à l'arrière, manquait, hier à midi 30, en marchant à vive allure, de renverser un passant place du Trône. Des agents qui se trouvaient non loin de là sifflèrent le chauffeur qui, au lieu de s'arrêter, accéléra. Les gardiens, montant dans une auto, se mirent à la poursuite du fuyard. La poursuite continua ainsi jusqu'à la route de Joinville, dans le bois de Vincennes. Un peu avant, un homme d'une vingtaine d'années, placé à côté du chauffeur de la camionnette, s'était retourné et avait tiré un coup de revolver sur la voiture des agents. La camionnette a réussi à disparaître sans qu'on ait pu la rejoindre. Une enquête a été ouverte par le commissaire du quartier de Bel-Air.

Un énergumène tire des coups de revolver dans la rue. — A hauteur du numéro 63, boulevard Davout, hier, vers 14 h. 15, un individu, paraissant des plus exaltés, sortait soudainement un revolver de sa poche et faisait feu au hasard. Par bonheur, les passants n'étaient pas nombreux, et les quatre balles tirées par l'énergumène n'atteignirent personne. Attirés par les détonations, deux agents cyclistes accoururent. Lorsqu'il les aperçut, l'homme, tournant l'arme contre lui-même, se tua net. On a trouvé sur lui des papiers au nom de Corentin Mevel, âgé de 19 ans, enfant assisté de Maine-et-Loire. M. Wolf, commissaire de Charonne, a ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce drame.

Un atterrissage mouvementé. — A Hazebrouck, à l'occasion d'une fête communale, un aéronaute de Pontoise, M. Baillat, qu'accompagnaient sa femme et son fils, âgé de 10 ans, prirent le départ pour effectuer une ascension en sphérique. Dès la frontière belge, les aéronautes voulurent atterrir dans un champ, mais par suite d'un fort coup de vent, le ballon vint lourdement s'abattre dans une houblonnière. Mme Baillat fut blessée au pied droit; son mari fortement contusionné. Tous deux furent transportés à l'hôpital d'Hazebrouck. L'enfant s'en tira avec de légères contusions.

Accident d'aviation. — Vers 17 heures, hier, alors qu'il effectuait un vol d'entraînement au-dessus de Haute-Yutz (Moselle), un avion du 38e de chasse, piloté par le sergent Fournier, s'est écrasé dans un jardin. Enseveli sous les décombres de son appareil, le pilote ne put être dégagé qu'avec peine; il avait le crâne fracturé et portait sur le corps de nombreuses blessures. Agé de 25 ans, Fournier était originaire de la Dordogne.

Les cambriolages du Touquet. — Ainsi que le *Temps* l'a relaté dernièrement, plusieurs villas du Touquet avaient été cambriolées récemment. De nouveau, avant-hier, les cambrioleurs s'introduisaient dans la chambre que M. William Ritchie, professeur de golf à Attington, occupe à l'hôtel. A son réveil, le matin, M. Ritchie constatait qu'on lui avait dérobé une somme de 6,400 francs et deux complets-vestons. A la suite d'une enquête ouverte immédiatement, la police, dirigée par M. Peudepièce, commissaire à la Sûreté générale actuellement en villégiature au Touquet, et Letort, commissaire du Touquet, a arrêté l'auteur présumé de ces cambriolages. C'est un nommé Charles Gras, sorti depuis peu de la prison de Fresnes.

Triple noyade. — Trois jeunes filles, les sœurs Dinthilhac, Fernande, 20 ans, Raymonde, 17 ans et Elise, 13 ans, filles d'un poseur de la voie du chemin de fer et habitant le village de Pesques, près de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), ont été retrouvées noyées dans l'Aveyron, où elles étaient allées se baigner. On croit que, voulant se porter au secours de l'une d'elles, ses deux sœurs se sont noyées avec elle.

Les familles nombreuses. — Mme Auffret, cultivatrice au Buzic, commune de Lothey (Finistère), qui avait déjà eu deux fois deux jumeaux, vient de mettre au monde trois enfants dont l'un est mort quelques heures après sa naissance. La famille Auffret se compose actuellement de seize enfants, tous bien portants.

Les accidents de la circulation. — Au carrefour Vouillé-Vaugirard, le cycliste Germain Le Puy, 38 ans, est renversé par une auto. Il succombe quelques heures plus tard.

— A Chaumont (Haute-Marne), un motocycliste, M. Chantome, entre en collision avec une auto. Il expire peu après.

— A Chavigny (Meurthe-et-Moselle), M. Charles Denis, 45 ans, est renversé par un cycliste. Il meurt quelques instants plus tard.

— Près de Theil (Orne), une auto capote. M. Maurice Cambon, rédacteur à l'administration de la marine marchande, est tué sur le coup.

— A Alençon (Orne), le jeune Holzmann, fils d'un banquier parisien, qui pilotait une automobile, bien que n'ayant pas son permis, renverse un piéton, qui est transporté à l'hôpital, dans un état désespéré.

— En traversant la ligne de Vendôme à Mondoubleau (Loir-et-Cher), M. Gillard est écrasé par une auto qu'une haie l'avait empêché de voir.

— Nous avons relaté hier l'accident qui s'est produit lundi soir au lieudit « Fournaie », près d'Orléans. M. Dornet est mort ce matin, des suites de ses blessures. Ajoutons qu'une erreur de transmission télégraphique nous a fait écrire hier que la voiture tamponnée avait pris feu. En réalité, c'est la voiture tamponneuse qui s'enflamma après avoir capoté. C'est dans cette voiture tamponneuse qu'avaient pris place MM. Bonet et Chevillet; dans la voiture tamponnée se trouvaient M. Leps et son domestique. Les blessures de M. Leps — un de nos brillants officiers aviateurs — sont graves, mais ne mettent pas ses jours en danger.

L'enquête ouverte par la gendarmerie n'a pu préciser la cause exacte de l'accident, mais on suppose que le conducteur de la voiture tamponneuse, qui roulait à 120 à l'heure, n'étant plus maître de sa direction, s'est jeté sur la voiture venant en sens inverse et qui tenait la droite de la route.

— La voiture du docteur Mari-Rossi capote près de Dijon. Mme Mari-Rossi succombe peu après.

— Alors qu'il conduisait une pouliche encore insuffisamment dressée, M. Gabriel Bodet, 21 ans, fait une chute, l'animal s'étant emballé. Il expire le lendemain.

— A Draguignan (Var), M. Foreyron, agent de police à Toulon, qui circulait à motocyclette, est renversé et tué par un camion automobile.

Triple asphyxie. — Depuis quelque temps, Mme Justin Lévy, âgée de 70 ans, demeurant avec son mari, âgé de 72 ans, 45, avenue du Premier-Mai, à Troyes, était devenue neurasthénique, à la suite de revers de fortune. Hier, une voisine qui leur rendait visite a découvert leurs cadavres, ainsi que celui de leur fils Gustave, âgé de 37 ans. Tous trois avaient succombé à une asphyxie par le gaz. Le tuyau d'un réchaud à gaz était coupé et toutes les issues avaient été bouchées.

Incendie. — Un incendie, activé par un fort vent, s'est déclaré hier, à 22 heures, aux quartiers des Pomets-de-Saint-Pierre et des Moulins, dans le Var. Une vaste étendue boisée a été la proie des flammes. Des détachements de marins et de soldats ont été envoyés pour lutter contre le sinistre.

Les accidents de chasse. — A Ollières (Var), M. Barthélémy qui chassait en compagnie de son oncle est blessé au visage par ce dernier.

— A Régnier (Basses-Alpes), M. Montagne a atteint involontairement au visage son camarade, M. David, qu'une charge de fusil de chasse a défiguré.

— M. Baptistin Taglion, 32 ans, ouvrier charpentier à l'arsenal de Toulon, était allé chasser dans les environs avec un parent. Celui-ci, par mégarde, a fait partir son fusil dans sa direction. Baptistin Taglion a été grièvement blessé dans la région dorsale. Il a été transporté à l'hôpital maritime de Sainte-Anne.

Enterré vif. — A Casablanca, tandis que l'on conduisait au cimetière un indigène que l'on croyait avoir succombé à une crise cardiaque, il se réveilla subitement et se mit à pousser des cris. Le moment d'émoi passé, il reçut des soins et put regagner son domicile.

Naissances

— Le docteur Paul Chevallier, médecin des hôpitaux de Paris, et Mme Chevallier font part de la naissance de leur troisième enfant, Dominique.

Fiançailles

— On annonce les fiançailles de Mlle Jacqueline Richet, fille de M. Jacques Richet et de Mme, née Saincère, avec M. Jacques Guerard, inspecteur des finances.

Nécrologie

— Nous avons eu le regret d'annoncer la mort de *M. Charles Vergé*, président honoraire de la Compagnie d'Orléans, vice-président de la Compagnie de Suez, décédé le 20 août, dans sa 78e année, dans sa propriété de Creuzeau.

Les obsèques auront lieu à l'église de Veigné (Indre-et-Loire), le jeudi 23 du courant, à 10 h. 30.

De la part de Mme Charles Vergé, de M. et Mme Max Delagrave, du docteur et Mme Louis Bazy.

— On nous prie d'annoncer le décès de *M. Frank Thomas*, pasteur et professeur à Genève, dont les obsèques ont été célébrées le 21 du courant à Cologny.

De la part de Mme Frank Thomas à Genève, de M. et Mme William Thomas à Anvers, de M. et Mme Robert Thomas à Paris, de M. et Mme Roger Thomas, précédemment à [illegible]

— Dixième anniversaire du décès de *Frédéric Claparède*, sous-lieutenant au 130e régiment d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, mort pour la France des suites de sa quatrième blessure le 22 août 1918.

Petites nouvelles

— « La Basoche », association syndicale professionnelle des clercs de notaire et d'avoué de France, d'Algérie et des colonies, rappelle qu'elle organise pour 1928, ainsi qu'elle le fait chaque année depuis plus de trente ans, entre ses membres :

1° Un concours d'enseignement (notariat et procédure) doté de nombreux et importants prix et ouvrages de droit;

2° Un concours pour l'attribution de médailles d'honneur aux clercs ayant au moins 25 ans de présence ininterrompue dans une ou plusieurs études.

Ces concours seront clos le 30 octobre prochain. Demander notice et règlement au siège à Paris, 14, rue d'Amsterdam.

— La semaine internationale de culture mécanique, organisée avec la collaboration des ministères de la guerre et de l'agriculture, par la chambre syndicale de motoculture de France, aura lieu à la ferme du Haut-Buc, près de Versailles, du 2 au 7 octobre.

TRIBUNAUX

Les locataires de l'hôtel de Sens. — On se souvient que, depuis quelque temps déjà, des éboulements partiels avaient lieu dans le vieil hôtel de Sens, 1 *bis*, rue du Figuier, mettant ainsi en péril de nombreux locataires. Propriétaire de l'immeuble, la ville de Paris demanda au juge des référés d'ordonner l'expulsion des locataires. Le président Wattinne ordonna l'évacuation de la partie la plus menacée, mais, par l'intermédiaire de leurs avocats, Mes Charles Le Breton, Lagrange et Lestrange, 80 locataires obtinrent un sursis. Le délai est expiré depuis les premiers jours d'août, et les locataires, bien que n'ayant pas, pour la plupart, trouvé de domicile, durent évacuer les lieux, un expert architecte ayant déclaré, d'autre part, après enquête, qu'une occupation plus longue de l'hôtel pourrait être dangereuse. Hier, à la dixième chambre correctionnelle, le président M. Pichard, a dû ordonner aux derniers locataires d'évacuer sans délai le vieil hôtel du quinzième siècle que, d'autre part, l'on va s'efforcer de conserver, en raison de sa valeur historique.

Condamnation d'un amateur de complets veston. — A la suite du cambriolage de l'appartement de M. Aubert, compositeur de musique, 139, boulevard Pereire, le 2 septembre 1927, la police arrêtait un jeune homme de 29 ans, Auguste Moessner, qui avoua, en outre, avoir cambriolé les appartements de Mme veuve Sautereau, avenue de La Bourdonnais, et de M. Péronnet, ancien député de l'Allier. On trouva chez lui cent vingt-quatre complets veston volés, et de nombreux objets. A la demande de son défenseur, Me Gabriel, le docteur Marie examina au point de vue mental le jeune Moessner et le déclara responsable, bien que concluant à une certaine indulgence, Moessner ayant eu, jadis, une méningite cérébro-spinale. Cependant l'attitude de Moessner, devant la 13e chambre correctionnelle, fut telle que les juges l'ont condamné à cinq ans de prison et dix ans d'interdiction de séjour.

AÉRONAUTIQUE

Le drame polaire

Le *Citta-di-Milano* a radiotélégraphié que le *Braganza*, ayant à bord deux avions, a quitté l'île Martens dans la matinée du 19 août, poursuivant sa route vers l'Orient. A minuit, le navire se trouvait à dix milles environ au nord de l'île Charles-XII, et à 8 heures, le 20 août, il était à 80° 43 m. de latitude nord et 27°34 m. de longitude [illegible]

recherches et le vapeur *Presidence* va y participer également.

D'autre part, les autorités ont ordonné la cessation temporaire de toute transmission radiotélégraphique pour faciliter la réception des sans-fil que pourraient envoyer les aviateurs Hassel et Kramer.

Le tour d'Europe d'un équipage militaire

Le capitaine Roclants et le lieutenant Malardel, qui effectuent, en ce moment, sur leur avion d'arme un tour d'Europe aérien et qui étaient à Bucarest depuis le 18 août, ont fait dans la journée du 20 le parcours Bucarest-Varsovie.

Le retour de Noguès

L'aviateur Noguès, dont nous avions signalé hier le départ de Corfou et le passage au-dessus de la Corse, a amèri le même soir, dans de bonnes conditions, à la Ciotat.

Le concours d'avions légers

Le concours d'avions légers, organisé par l'Association française aérienne, sous le haut patronage de la direction générale de l'aéronautique, a réuni vingt-cinq engagements, dont seize avions français, six avions anglais et trois avions allemands.

On sait que ce concours doit commencer le 9 septembre prochain, à Orly.

Parmi les pilotes engagés, on remarque les noms de Maurice Finat, Albert, Lemoine et des Anglais Broad, Bentley et Lady Heath.

Arrachart et Rignot se préparent

Le capitaine Arrachart et le commandant Rignot ont effectué hier matin, à bord de leur biplan 550 Ch de grand raid, un vol d'essai de 10 h. 30 à 12 h. 10, en vue de la prochaine tentative contre le record de la distance en ligne droite qu'ils doivent effectuer en direction de la Sibérie dès que les conditions atmosphériques le permettront.

Lady Bailey veut revenir en Angleterre par la voie des airs

On annonce de Johannesburg que l'aviatrice anglaise lady Bailey est toujours décidée à rentrer en Angleterre par la voie des airs, mais que, jusqu'à présent, ses efforts pour obtenir l'autorisation des autorités soudanaises de survoler leur territoire ont échoué.

Il est probable qu'elle tentera de passer en longeant la côte ouest africaine. Elle a demandé à ce sujet conseil à quatre aviateurs belges qui se trouvent en Afrique du sud après avoir traversé l'Afrique en automobile, pour rechercher de nouvelles lignes aériennes et des terrains d'atterrissage pour l'aviation belge.

L'hydravion de Courtney est ramené à Montréal

L'hydravion du capitaine Courtney, qui avait été recueilli le 2 août, en pleine mer, après l'amérissage forcé de l'aviateur, est arrivé à Montréal.

La presse a ouvert une souscription pour la remise en état de l'appareil qui, selon le capitaine Courtney, coûtera de 200,000 à 300,000 francs.

Il se pourrait que l'aviateur renouvelât sa tentative de vol transatlantique.

AUTOMOBILISME

Le meeting de la Baule

Aujourd'hui commence sur la plage de la Baule le meeting annuel organisé avec le concours de l'Automobile Club de l'Ouest.

La première journée est consacrée aux épreuves du kilomètre lancé et demain jeudi se disputera sur la plage le classique grand-prix sur la distance de 100 kilomètres.

AVIS DIVERS

Un concours pour l'admission à l'emploi de rédacteur stagiaire sera ouvert à la direction générale des Caisses d'amortissement et des dépôts et consignations, à Paris (56, rue de Lille), dans la deuxième quinzaine de novembre 1928.

Nombre de places mises au concours : 20.

Les dames pourront être admises à concourir.

Les candidats et candidates doivent être pourvus du baccalauréat, et être âgés de dix-huit ans au moins et de trente ans au plus le 1er janvier 1928.

L'indemnité annuelle des stagiaires est de 10,000 francs. Les traitements des rédacteurs vont actuellement de 12,000 francs à 22,000 francs. Les sous chefs de bureau (24,000 à 30,000 francs) sont recrutés parmi les rédacteurs; les chefs de bureau (32,000 à 40,000 francs) sont recrutés parmi les sous chefs; les chefs de division (44,000 à 50,000 francs) sont recrutés parmi les chefs de bureau. A ces traitements s'ajoutent l'indemnité de résidence (2,240 francs pour Paris) et, dans les conditions prévues par les textes réglementaires, l'indemnité pour charges de famille (604 fr. 80 pour le premier enfant, 806 fr. 40 pour le deuxième, 1,209 fr. 60 pour le troisième et 1,411 fr. 20 pour chacun des suivants).

Ce soir :

Opéra, *le Chevalier à la rose* (Mmes Tirard, Nespoulous, Mlles de Méo, Tessandra, MM. Huberty, Mauran, Warnery, Raybaud, Mlles Kerval, Jabaudon, Meslin, Descamps). Chef d'orchestre, M. Grovlez.

Comédie-Française, *le Bon Roi Dagobert* (MM. Brunot, Croué ; Mmes Renaud, Bell ; MM. Drain, de Rigoult, Le Marchand, Faubert ; Mmes Samary, Navar, Sully, Perdrière, Roussel, Hautin).

Opéra-Comique, *Lakmé* (Mlle Roussel ; MM. Banuls, Guénot, Gaudin ; Mmes Tiphaine, Ducuing, Mlle de Rauwera). Chef d'orchestre, M. Fourestier.

Théâtre Mogador, *Rose-Marie* (MM. Oudart, Roques, Combes; Mlles Cloé Vidiane, Beta Crimble, Thibault et M. Dréan).

Palais-Royal, *la Baigneuse du Lido* (MM. Géo, Leclercq, Ch. Lorrain, R. Guillon, P. Faivre; Mmes K. de Bedts, Ketty Pierson, A. Daneira).

Bouffes-Parisiens, *Passionnément* (MM. Donnio, Gustave Nelson, Montigny, Gabin; Mmes Annie Spéra, Ginia Barty, Lydie Stern).

Michodière, *Vient de paraître* (MM. Pierre Etchepare, Lluis, Maurice Varny, Arvel, Larquey; Mlle Maria Fromet).

Nouvelles :

— Comédie-Française. — Mlle Perdrière jouera pour la première fois, demain, en matinée, le rôle de Clarice, du *Menteur*.

— Opéra-Comique. — M. Guénot chantera, pour la première fois, mardi prochain, le rôle du père dans *Louise*.

Le bon roi Dagobert, de MM. Marcel Samuel-Rousseau et André Rivoire, reprendra sa place au répertoire de la salle Favart et poursuivra, dès le mois d'octobre, sa brillante carrière.

Après *la Fiancée vendue*, de Smetana, MM. Louis Masson et Georges Ricou monteront *Riquet à la Houppe*, comédie musicale en 3 actes et un prologue, de M. Gastambide, musique de M. Georges Hüe, dont MM. Friant, Lafon et Mlle Emma Luart seront les principaux interprètes.

— Théâtre Sarah-Bernhardt. — On répète activement *la Dame aux camélias* pour les représentations de Mlle Falconetti avec M. Rolla-Norman. C'est, en effet, une reprise de l'œuvre de Dumas fils qui fera la réouverture de ce théâtre samedi 1er septembre.

Music-halls :

Ce soir :

Moulin-Rouge. — Paris qui tourne (Mistinguett, Spadaro, Earl Leslie et Carjol).

Palace. — *Le Luxe de Paris* (la célèbre vedette mondiale Raquel Meller).

Empire — M. Paul Heuzé présente le spiritisme et le fakirisme dévoilés, le quatuor nègre Eddie South, les Swift et 20 attractions.

— Folies-Bergère. — Le plus beau spectacle de Paris est donné aux Folies-Bergère. C'est la revue *la Grande Folie*.

SPECTACLES DU MERCREDI 22 AOUT ET DU JEUDI 23, EN MATINEE

Opéra, 20 h. — Le Chevalier à la rose.
Jeudi, 20 h. 30: Thaïs.
Comédie-Française, 20 h. 45. Le bon roi Dagobert.
Jeudi, 13 h. 45: le Menteur. A quoi rêvent les jeunes filles. — 20 h. 30 Riquet à la Houppe, le Jeu de l'amour et du hasard.
Opéra-Comique, 20 h 30. — Lakmé.
Jeudi, 20 h. : La Tosca, Cavalleria rusticana.
Albert-Ier, 20 h. 45. — The second Man.

FEUILLETON DU Temps
DU 23 AOUT 1928 (4)

NÉRICA

VII — (Suite)

Le regard bleu, plein d'une muette supplication, était irrésistible.

— Comme vous voudrez ! J'attendrai que vous consentiez à m'honorer de votre confiance. Mais en revanche, moi, j'ai quelque chose à vous révéler sur l'homme aux lunettes.

— Quoi donc ?

— Je l'ai vu tout à l'heure à l'enquête. Il ne vous quittait pas des yeux, tout en ayant l'air de prendre des notes. Sans doute en sait-il plus long que vous ne pensez, car lorsque vous êtes partie, il vous a accompagnée d'un singulier sourire. Et ce n'est peut-être pas le hasard qui l'a amené ici, sur vos traces. Ne croyez-vous pas ?

La jeune fille ne dit pas son opinion, mais se contenta de regarder l'homme en question. Le garçon arrivait avec les plats commandés. Quand il se fut éloigné, elle dit, presque à voix basse :

— Je ne sais que penser... Depuis la nuit dernière les mystères se succèdent autour de moi, et l'énigme la plus troublante, c'est que vous ayez trouvé mon portrait auprès de cet homme assassiné... Cela me remplit d'un effroi tel... enfin je ne puis imaginer comment il pouvait se trouver là.

Singleton vit qu'elle se parlait à elle-même, qu'elle n'était même pas consciente d'avoir exprimé sa pensée.

— Je ne le comprends pas non plus, dit-il.

Elle tressaillit et le regarda.

— Vous connaissiez cette miniature ? continua-t-il. Oui, sans aucun doute. Elle a été peinte d'après nature...

— Mais oui, au printemps dernier. C'est alors que je l'ai donnée à...

Elle s'interrompit brusquement, comme si elle se surprenait en train de commettre une indiscrétion. Et tandis que Singleton la considérait, dans l'attente de ce qui allait suivre, une rougeur délicate envahit ses joues. Ses yeux se détournèrent avec embarras.

Singleton sentit la flèche aiguë de la jalousie pénétrer sa poitrine. Pour qui ce délicieux portrait avait-il été peint? A quel heureux mortel l'avait-elle donné ? Cette rougeur soudaine, cette mine embarrassée ne révélaient-elles pas quelque tendre et secrète idylle ?

Il baissa les yeux sur les mains fines, dégantées. Avec une certaine satisfaction, il constata qu'elles ne portaient aucune bague.

Il dit avec un rire bref :

— Je suppose que c'est encore là une question que je ne dois pas poser ?

— Oui, dit-elle avec simplicité. Je vous serai reconnaissante de vous en abstenir.

— Eh bien, je me le tiendrai pour dit. Et cependant je donnerais tout au monde pour obtenir votre confiance.

— Tout au monde ?

— Certes oui, et plus encore, ajouta-t-il avec ferveur.

— Mais pourquoi donc ?

Ah ! la raison, il la savait bien, mais hésitait à parler. Enfin, se penchant vers elle, il dit d'une voix chaude et tendre:

— Parce que je sens que vous avez besoin d'être protégée et que je voudrais avoir le droit d'être votre défenseur.

— Protégée ? Oh ! Dieu seul sait quel besoin j'en ai! dit-elle sur un ton de détresse. Mais je ne puis... Non, je ne puis pas vous entraîner dans cette affaire.

— Vous ne pourrez m'empêcher de m'y jeter, dit Singleton avec vivacité. J'y suis déjà mêlé et je ne me laisserai pas détourner. Tout ce mystère m'intrigue et surtout m'inquiète pour vous. Je suis convaincu que vous marchez sur un terrain mouvant, fort dangereux, où vous risquez de vous enlizer. N'avez-vous pas dit, tout à l'heure, que la situation vous remplissait d'effroi? Il faut donc que vous ayez quelqu'un qui vous soutienne, quelqu'un sur qui vous puissiez compter.

— Mais vous, pourquoi seriez-vous ?...

Elle s'interrompit, et Singleton, devinant sa pensée, reprit :

— Oui, je serai celui-là... je veux vous protéger, vous sauver !

Il parlait d'une voix ardente, bien que basse, en se penchant vers elle. Sa figure brune et mince s'était colorée et une lueur pareille à un feu mouvant étincelait dans ses prunelles.

Alors elle comprit, et son visage fut envahi par un vif incarnat. Une exclamation jaillit des lèvres délicates au dessin sinueux.

— Oh ! soupira-t-elle.

— Oui, vous avez deviné. Je vous aime! Pardonnez-moi ma présomption et cet aveu si brusque en pareil lieu. Mais je n'ai pas le choix et je veux que vous voyiez clair en moi. Depuis cette nuit

— Mais, murmura-t-elle, vous ne voulez pas dire que...

— Si, je veux dire *tout !...*

— Pourtant, vous ne me connaissez que depuis quelques heures.

— Qu'importe ? Faut-il des années pour aimer ?... C'est vous que mon cœur attendait depuis toujours. Je vous ai trouvée... ma vie vous appartient.

Il s'arrêta. En dépit de sa voix contenue, il y avait une flamme dans ses paroles, une ardeur sur son visage viril, qui ne pouvaient tromper.

Les yeux bleus de l'inconnue se voilèrent de leurs longues paupières, sa gorge se soulevait précipitamment, révélant une agitation intense.

— Vous ne savez même pas mon nom, murmura-t-elle.

— Qu'importe ? Si je ne sais pas votre nom, je connais votre âme, toute de candeur et de pureté. Votre physionomie aussi noble que délicieuse m'a révélé ce que vous êtes, et mon nom à moi suffira pour nous deux. Accordez-moi votre confiance, permettez-moi de vous servir, d'être pour vous...

La venue d'un garçon, soudain apparu, arrêta sa fervente supplique.

Il présentait une lettre sur un plateau.

— C'est pour vous, mademoiselle, dit-il.

La jeune fille le regarda, intriguée, et examina l'enveloppe.

— Mais il n'y a pas d'adresse ! Comment savez-vous que cette lettre est pour moi?

— La dame qui l'a écrite me l'a dit. Il n'y a pas d'erreur.

Il s'éloigna et elle ouvrit l'enveloppe. Singleton ne détourna pas son regard, pendant qu'elle lisait le message. Il était bref certainement, car elle le parcourut d'un seul coup d'œil. Mais ce qu'il contenait produisit sur elle un effet saisissant.

— Il faut que je m'en aille, à l'instant même! dit-elle, pendant que le billet s'échappait de sa main tremblante.

Singleton s'était levé, prêt à l'accompagner.

— Non, murmura-t-elle. Il ne faut pas !... Je dois m'en aller seule... Ne me suivez pas !... Si... si vraiment vous m'aimez, restez là!

— Mais, protesta-t-il, vous êtes bouleversée. Je ne dois pas vous laisser partir ainsi